

Législatives 2018

Le gouvernement sous pression

J. KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

Lors du premier Conseil des ministres du nouveau gouvernement, Ali Bongo Ondimba a clairement indiqué que "sous aucun prétexte", ce scrutin ne doit "connaître un nouveau report".

LE communiqué final du premier Conseil des ministres de l'équipe "Issoze Ngondet III", qui s'est tenu, mardi dernier, sous la présidence du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, n'aura laissé aucun observateur de la vie politique nationale indifférent. En ce sens qu'en déclinant les trois lignes directrices qui devront désormais guider l'action de ce gouverne-



Photo : Presse Présidentielle/ L'Union

Echange entre le président de la République, Ali Bongo Ondimba et le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet.

ment, le président de la République a clairement indiqué que "l'un des chantiers prioritaires à poursuivre et à mener avec diligence est l'organisation des élections

législatives, lesquelles, sous aucun prétexte, ne doivent connaître un nouveau report". Les choses sont donc suffisamment claires : dans les



Photo : F. Mombou/ L'Union

Les membres du CGE, après leur installation le 2 mai dernier, n'ont plus donné signe de vie.

mois à venir, les Gabonais devront être appelés à renouveler le mandat de leurs députés à l'Assemblée nationale. Et aucun obstacle matériel, financier ou humain ne doit plus être invoqué par le gouvernement, pour espérer reporter à nouveau l'organisation de ce scrutin dont on ignore toujours la date. Pareille initiative, du reste, serait contraire à la décision rendue par la Cour constitutionnelle, le 30 avril dernier. Dans laquelle, on s'en souvient, après avoir constaté la non-tenue des législatives le 28 avril écoulé comme prescrit dans sa décision du 11 juillet

2017, la Haute juridiction, qui n'a plus prorogé le mandat des députés, a suggéré au chef de l'État la nomination d'un nouveau gouvernement responsable uniquement devant lui et chargé, entre autres, de l'organisation des élections législatives. Tout en précisant que ses membres devront rendre leurs tabliers le jour de la proclamation des résultats de ce scrutin. Et que les nouveaux délais pour la tenue des élections législatives seront fixés par la Haute juridiction, après sa saisine par le président du Centre gabonais des élections (CGE). C'est dire que l'équipe "Is-

soze Ngondet III" est véritablement dos au mur, sous pression et qu'elle est contrainte, par ailleurs, dans le même temps, d'organiser ces élections pour démentir certains acteurs politiques qui estiment que les gouvernements précédents n'ont pas respecté les délais légaux d'organisation de ce scrutin, parce que conscients qu'une large partie de l'opinion ne serait pas favorable aux candidats de la majorité actuelle.

Comme quoi, l'un des enjeux du scrutin législatif à venir sera, justement, de jauger la popularité des deux principaux pôles de l'échiquier politique national à l'aune de la capacité d'organisation du CGE. Structure administrative autonome et permanente désormais appelée à organiser, administrer toutes les élections politiques et référendaires dans notre pays ainsi que de'en annoncer les résultats. Étant entendu que le ministère de l'Intérieur n'est plus confiné qu'à l'enrôlement des électeurs, l'établissement de la liste électorale, la fixation des centres et bureaux de vote, la commande et le convoyage du matériel électoral.

Gouvernement/Portrait des nouveaux ministres

David Mbadinga : un ingénieur et un politique aguerri

SM
Libreville/Gabon

NOMMÉ le 4 mai dernier dans le gouvernement "Issoze Ngondet III", au poste de ministre du Commerce, David Mbadinga est un nom bien connu. Aussi bien dans la sphère politique gabonaise (de l'opposition), que dans son domaine professionnel.

En effet, ce nouveau membre du gouvernement est un ingénieur polytechnique à la retraite depuis janvier 2015. Né le 19 novembre 1952 à Tchibanga (Nyanga), David Mbadinga est diplômé de l'Institut polytechnique des Sciences Avancées, Sciences et techniques aérospatiales (IPSA) de Paris (France). Et nanti d'un DUES en Mathématiques et physique. Il est également Auditeur titulaire de l'École nationale des Ponts et Chaussées (ENPC) de Paris.

Ses différentes formations dans des domaines aussi variés, en disent long sur l'expérience cumulée du nouveau ministre du Commerce. Il aura bénéficié tout au long de son parcours d'une formation en Conception et Fabrication des transformateurs moyenne et haute tension électrique. Ainsi que de celle sur "la Détermination d'un critère d'adhérence à l'interface pour les matériaux hétérogènes stratifiés".

Chef de service au Bureau d'études à la Sogec, filiale du groupe Bouygues France, de 1981 à 1986, il va par la suite, en 1987, intégrer la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), où il va tour à tour occuper les fonctions de chef de département et de subdivision Études et Travaux, directeur adjoint de la distribution, avant d'être couronné directeur. Il



Photo : DR

David Mbadinga, ministre du Commerce.

sera par la suite, directeur de la Qualité, directeur de la Gestion des stocks et des services de la SEEG, directeur Région Nord, pour finir, chargé de missions à la Direction générale, en 2004. Ce passage à la Seeg sera vite oublié, d'autant plus que de 2004 à 2010, David Mbadinga occupera le poste d'Expert énergie, Coordinateur de l'étude sur l'interconnexion des réseaux électrique des pays membres de la CEEAC, projet financé par la Banque africaine de Développement (BAD). Ceci, avant d'être, de 2010 à 2014, Conseiller auprès du secrétaire général de la CEEAC, chargé des questions d'énergie et du Nepad. À ce poste, il aura le privilège de représenter le secrétariat général de la CEEAC à plusieurs rencontres de portées internationales. Entre autres, au Comité de pilotage du Projet bio-sciences et technologie pour l'Afrique de

l'Est et du Centre (BecAnet), à Nairobi (Kenya), ainsi qu'au Comité des représentants permanents et au Conseil exécutif de l'Union africaine (UA). Cependant, pour l'opinion nationale, David Mbadinga est surtout connu pour son "vagabondage" politique. Président de l'Union des Patriotes gabonais loyalistes (UPG-L), parti politique de l'opposition ayant soutenu la candidature de Jean Ping à la Présidentielle de 2016, il a été membre du Bureau exécutif de l'Union pour la République et le Progrès (URP), puis membre du Bureau exécutif de l'Alliance démocratique et républicaine (Adere), et secrétaire général de l'Union du peuple gabonais (UPG). Au moment où il intègre l'équipe gouvernementale "Issoze Ngondet III", David Mbadinga présidait "le groupe des 41" partis politiques de l'opposition.

APPEL A CANDIDATURES
Formations courtes et qualifiantes aux techniques de finition d'objets en bois et au design industriel

Contexte
Dans le cadre du Programme d'appui à l'initiative Gabon Vert pour la transformation de la filière Forêt-Bois (PAGTFGB) financé par la Banque Africaine de Développement (BAD), les Ministères de la Forêt et de l'Environnement ainsi que de la Promotion des Investissements Privés, de l'Entreprenariat National, des PME du Commerce et de l'Industrie, ont signé en juillet 2017 une convention d'assistance de renforcement des capacités des jeunes promoteurs gabonais dans le secteur de la transformation du bois.

A cet effet, l'ANPI, JA Gabon et la GSEZ partenaires techniques et responsables de la mise en œuvre de ce programme ont la charge de créer un espace d'incubation bois et un Fablab dans la Zone économique spéciale de Nkok pour former et accompagner ces jeunes promoteurs gabonais.

Le programme offre 2 modules de formation gratuits à savoir les techniques de finition d'objets en bois et design industriel.

Ainsi, dans le cadre du lancement de ces formations, une journée portes ouvertes et une session d'inscription sont organisées le vendredi 11 mai 2018 de 09h00 à 13h00 à l'incubateur national JA Gabon sis au quartier Likouala SNI dans le 3ème arrondissement, Libreville-Gabon.

Date et lieu des formations
Les formations porteront sur les modules métiers proposés auxquels s'ajoutera une formation à l'entreprenariat (un weekend pour entreprendre) et à l'employabilité (career success). Une phase d'immersion en entreprise est envisagée. Les formations débuteront le 24 mai 2018 pour prendre fin le 31 juillet 2018.

Elles auront lieu au sein du cluster bois de la ZES de Nkok dans le nouvel espace d'incubation et le Fablab.

Critères d'éligibilité
- Etre gabonais,
- Etre âgé de 35 ans au plus,
- Avoir une formation minimum de base dans la filière bois (niveau terminale, Bac ou BTS) pour la formation dédiée aux techniques de finition d'objets en bois,
- Avoir une formation dans la filière technologique (niveau terminale, Bac technologique, professionnel et Bac+2 BTS construction bois et habitat) pour la filière dédiée au design industriel,
- Avoir la volonté de monter sa propre affaire ou trouver un emploi dans le secteur de la transformation du bois.

Dossier de candidature
- Formulaire d'inscription dûment rempli sur place,
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité ou acte de naissance légalisé,
- Copie des diplômes,
- Attestation de scolarité de la dernière classe suivie (pour les candidats niveau terminale).

Les étapes de sélection
1- Dépôt des dossiers lors de la journée portes ouvertes-11 mai 2018,
2- Examen des dossiers de candidatures par le comité de sélection-14 mai 2018,
3- Publication des résultats-16 mai 2018.

Places limitées : 20 places sont disponibles pour ce programme de formation.

Comment s'inscrire à la journée portes ouvertes ?
Remplir le formulaire de pré-inscription disponible sur le site web <http://www.jagabon.org/formulaire-cluster-bois>
Informations : 01.74.20.23 - Adresse: Incubateur national, Likouala SNI-3ème arrondissement, Libreville-Gabon

ANPI-GABON JA Gabon GSEZ